

CONDUCTEUR DE CAMION GRUE ET BENNES - AGENT DE COLLECTE DES DECHETS

Nom de l'agent :

IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire	Catégorie C – Filière technique
Quotité de travail	100%
Catégorie du poste au regard de la CNRACL	Sédentaire
Service d'affectation	Pôle services techniques Service de Prévention et de gestion des déchets
Responsable hiérarchique direct N + 1	Responsable collecte
Fonction d'encadrement	Néant

MISSIONS ET ACTIVITES

Définition générale du poste	Sous l'autorité hiérarchique de la responsable de la collecte, assure l'enlèvement et la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) ou des déchets issus de la collecte sélective, jusqu'à leur lieu de valorisation, de recyclage ou de réparation. Assure la conduite de bennes à ordures ménagères, de camion grue et de porteurs multi-services (PMS).
Activités régulières	- Missions de conduite de camion grue, PMS, bennes et de ripeur - Collecte des OMR en colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées en camion grue avec caisson de compaction - Collecte des emballages et des papiers en bennes en bacs individuels - Vidage des véhicules de collecte vers les sites de traitements des déchets - Vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages - Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte - Vérification des contenants et des réceptacles - Mise en œuvre des consignes de sécurité et prévention des risques liés à la circulation et aux manœuvres du véhicule - Remontée d'informations sur les quantités, la qualité du tri et sur les dysfonctionnements (tournées de collecte) - Remontée d'information sur les problèmes rencontrés sur les colonnes (contrôles d'accès, dépôts sauvages, vandalisme, maintenance à réaliser etc...) - Rédaction des feuilles de travail et tenue du carnet de bord des véhicules - Encadrement de l'équipage et application des consignes de sécurité

Activités occasionnelles	- Renfort ponctuel sur des missions techniques diverses (voiries, espaces verts) - Entretien des colonnes
--------------------------	--

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Lieu	Centre technique de La Gacilly et de Malestroit
Horaires	5h00 – 13h00 (Horaires de journée en cas de transferts en déchèteries)
Conditions d'exercice	Travail en extérieur
Diplôme, permis, habilitations obligatoires	Permis C et FIMO (FCO)
Particularité dans l'exercice du poste	<u>Modalités d'organisation du travail et contraintes</u> - Travail en extérieur, sur les voies de circulation routière - Tâches salissantes - Station debout prolongée - Manipulation de charges - Horaires matinaux - Travail en équipe <u>Moyens mis à disposition :</u> - Vêtements et équipements de protection - Camion - Benne à ordures - Matériel de nettoyage <u>Avantages liés à la collectivité :</u> - Régime indemnitaire, avantages sociaux, CNAS

RELATIONS FONCTIONNELLES

Personne / Fonction ?	Pour quelles tâches/activités ?	Pour chacune des personnes, précisez quel est son rôle
<u>Relations internes</u> Chef de service et adjoint Responsable de collecte Collègues <u>Relations externes</u> Elus Usagers		Donne les consignes Donne les consignes Coopération

COMPETENCES

Connaissances théoriques et savoir-faire	- Permis Poids Lourds (C et FIMO / FCO) - Connaissance des outils utilisés en collecte des déchets - Connaissance des règles de sécurité - Connaissance des procédures, protocoles de transport, points et organisation de la collecte - Connaissance des propriétés et dangerosité des déchets
Savoir-être	- Sens du travail en équipe - Bonne gestion des priorités - Savoir rendre compte - Capacité de rigueur - Faculté d'autonomie - Disponibilité - Prise d'initiative en cas d'intervention urgente

	-Sens du relationnel (contacts directs possibles avec la population) -Conscience de la qualité et de la continuité du service - Respecter l'ordre de collecte et le planning prévu
--	--

Date et Signature de l'agent	
------------------------------	--